

Belgium-Grâce-Hollogne: Architectural and related services

OJ S 166/2019 29/08/2019

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Grâce-Hollogne

National registration number: 0207.691.747_21125

Postal address: Rue de l'Hôtel communal 2

Town: Grâce-Hollogne

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4460

Country: Belgium

Contact person: Sabine Guisse — Cellule architecture

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address(es):Main address: <http://www.grace-hollogne.be/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=349139>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=349139>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Gr%C3%A2ce-Hollogne-2019-BAT-078-archi-F02_0-F02

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Cellule architecture (Secrétariat général Fédération Wallonie-Bruxelles)

Postal address: Boulevard Leopold II 44

Town: Molenbeek-Saint-Jean

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Cellule architecture (bureau 5E505)

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address(es):Main address: <http://www.cellule.archi>Address of the buyer profile: <http://www.cellule.archi>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Désignation d'un auteur de projet en vue de la construction d'une école communale fondamentale au Boutte à Grâce-Hollogne

Reference number: Grâce-Hollogne-2019-BAT-078-archi-F02_0-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Les services concernent l'école Julie et Mélissa – implantation du Boutte à Grâce-Hollogne. Sont visées la démolition de l'école actuelle (trop petite et vétuste - présence d'amiante, surface plancher 920 m2) et sa reconstruction (bâtiments et abords) sur un site vierge de 78 ares à proximité dans le même quartier.

La capacité de l'école sera portée de 110 à 250 élèves, passant de 4 classes actuelles (fonctionnement par cycle) à 10 classes (1 par année: primaires et maternelle + 1 classe accueil).

La surface-plancher totale estimée à construire est de 2 300 m2 bruts, la surface d'abords à aménager se répartit entre surface spécifique (préau, cours, parkings), estimée à 1 800 m2, et solde du terrain.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 484 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Le site pour la nouvelle construction est situé Thier de Jace, le site de la démolition est situé rue de l'Aqueduc 2, 4460 Grâce-Hollogne.

II.2.4. Description of the procurement

Les services comprennent la conception, l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité.

Les 8 compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, le paysage, la stabilité, les techniques spéciales, la PEB, l'acoustique, le design mobilier, le design signalétique.

Attention: À l'étape des demandes de participation (candidatures), seules la compétence architecture et la compétence paysage sont demandées. En vertu de l'article 8§2 de la loi du 17.6.2016, le candidat (seul ou en groupement) inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces

opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «Groupement» (société momentanée, cotraitance, etc.).

La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «Mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur.

Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.

Les candidats retenus devront s'adjoindre les autres compétences (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design mobilier et design signalétique) en vue de la production et de la remise des offres. Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer les 6 compétences requises et les éventuelles compétences ajoutées de son initiative.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Il sera également demandé de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler dans l'offre et il n'est donc pas requis qu'un artiste soit identifié à cette étape-ci de la procédure.

Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.

Le budget des travaux (démolition/désamiantage, construction et abords) est estimé à ce jour à 4 400 000 EUR, TVA et honoraires non compris.

Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit 11 % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire). Ce pourcentage est basé sur l'estimation du montant des travaux à ce jour.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 484 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les critères de limitation du nombre de candidats retenus sont détaillés dans l'annexe 2 du présent avis de marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante:

- base de données officielle et d'accès gratuit sur laquelle l'adjudicateur pourra procéder à la vérification,
- à défaut: fourniture d'une attestation datant de moins de 3 mois d'inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Démonstration des compétences pour la mission: prouvée via une liste reprenant, pour toute compétence minimale requise à l'étape de candidature (architecture et paysage), les principales missions menées dans les 5 dernières années (Attention: la date maximale prise en compte pour une référence construite est celle de réception provisoire de l'ouvrage) pouvant constituer des références pour la ou les compétence(s) que l'opérateur économique assumera pour le présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Concernant la compétence architecture et, plus spécifiquement, la gestion des travaux, la liste des principales missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire obtenue) ayant fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux s'élève au minimum à 1 500 000 EUR HTVA. Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la gestion des travaux, (rédaction du cahier des charges et suivi de l'exécution), faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

Concernant la compétence paysage la liste des principales missions comprendra au minimum une référence livrée ou non portant sur l'aménagement d'un espace paysager de minimum 5 000 m². Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la compétence paysage, faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/10/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 02/12/2019

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

1) Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

— annexe 1: formulaire DUME.xml,

— annexe 2: critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature.

Par le biais de la signature du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché;

2) La procédure se déroule en 2 temps:

a) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre;

b) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires;

3) Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016;

4) Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative;

- 5) Pour l'attribution du marché, l'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme régional, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) ainsi que de minimum 3 experts extérieurs;
- 6) Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 10 800 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la 1^{re} facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;
- 7) La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;
- 8) L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles (Etterbeek)
Postal code: 1040
Country: Belgium
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/08/2019